ÉTUDES ET MÉMOIRES

I

L'HOMME ET L'ANIMAL EN LATIN : QUESTIONS DE LEXICOLOGIE (IIIe S. AV. J.-C. – DÉBUT DU Ier S. APR. J.-C.)

par Jean-François Thomas

Professeur à l'Université Paul Valéry Montpellier

Résumé. – *Le* ***lexique*** *éclaire les conceptions de* ***l'animal*** *et de ses relations avec* ***l'homme*** *dans le monde romain. La différence entre l'homme et l'animal sauvage s'exprime surtout avec* bestia *pour une* ***opposition en nature*** *et pour la déshumanisation de la* damnatio ad bestias*.* Bestia *recouvre une plus grande diversité d'animaux* ***sauvages*** *que fera, appliqué aux animaux* ***terrestres*** *et plus immédiatement visibles.* Belua *désigne la bête qui en impose par sa masse. Les animaux* ***domestiques*** *sont dénommés par* pecus – pecudis, pecus – pecoris *qui ont comme antonymes le plus fréquent* fera*, le terme des animaux terrestres, les plus visibles des animaux sauvages. Ils désignent bien plus le troupeau que la tête de bétail, alors que le singulier collectif n'existe pas pour un troupeau de bêtes sauvages. À l'inverse, animal exprime une convergence entre l'homme et l'animal qui se retrouvent dans la catégorie de l'« être vivant » et la bête comme animal connaît une certaine* ***continuité*** *avec l'homme.*

Abstract. – *The* ***lexicon*** *sheds light on the concepts of* ***animals*** *and their relations with* ***human beings*** *in the Roman world. The difference between human beings and wild animals is expressed above all by* bestia*, indicating* ***opposing natures****, with dehumanization expressed by* damnatio ad bestias*.* Bestia *covers a wider range of* ***wild*** *animals than* fera*, which applies to more immediately visible* ***land*** *animals.* Belua *refers to a beast of imposing size.* ***Domestic*** *animals are referred to as* pecus – pecudis, pecus – pecoris*, the most frequent antonym of which is* fera*, the term used for land animals, which are the most visible wild animals.* Pecus – pecudis, pecus – pecoris *refer more to the herd than to the individual, whereas there is no such collective singular term for a pack of wild animals. Conversely, animal expresses something in common between man and beast, both of which are "living beings" : as animal, animals are in a certain* ***continuity*** *with humans.*

Depuis une vingtaine d'années les travaux fondateurs d'Arnaud Zucker [1] et de Jean Trinquier [2] ont beaucoup enrichi notre connaissance des animaux dans l'antiquité sur plusieurs domaines essentiels, leur description à travers les écrits techniques, leur importance pour la civilisation gréco-romaine, les représentations qui en sont données par la littérature et leur place au sein de la réflexion philosophique, qui ne se limite pas au néo-pythagorisme car le discours sur l'animal est aussi une façon de penser l'homme à travers le jeu complexe des différences et des ressemblances. Tous ces travaux font bien sûr une place au lexique afin d'étudier le sens et la forme de zoonymes et pour mesurer les correspondances entre le grec et le latin, mais il n'existe pas d'étude globale des termes désignant l'animal en général : *animal, animans, belua, bestia, circur, fera, pecus – pecudis, pecus – pecoris.* Or, l'étude du lexique apporte sa contribution à la connaissance des catégories culturelles à travers lesquelles le monde romain pense l'animal par rapport à l'homme, l'homme par rapport à l'animal. À la croisée entre les travaux universitaires et les programmes des concours aux ÉNS comme de l'enseignement secondaire [3], deux points paraissent retenir l'attention. D'abord, le vocabulaire exprime une représentation organisée mais complexe du monde animal car les termes n'ont pas forcément les mêmes référents, ils opèrent des regroupements différents ou mettent l'accent sur des aspects plus particuliers. Ensuite, ce sont les relations entre l'homme et l'animal qui sont mises en évidence avec non seulement l'usage des mots employés pour parler de l'un à partir de l'autre [4], mais aussi le rôle spécifique de la bête dans des pratiques judiciaires et religieuses ainsi que, de manière plus profonde, la limite forcément complexe entre le sauvage et le domestiqué, entre l'humain et l'animal. L'étude porte sur une période allant de Plaute aux débuts de l'époque impériale avec quelques références à des textes postérieurs dont Pline, une période suffisamment vaste pour donner des genres de textes, des représentations et des usages sociaux différents. Le nombre d'occurrences peut être très élevé pour certains mots, si bien que l'exhaustivité étant impossible, l'étude se limitera à quelques tendances significatives et à quelques faits marquants [5]. Elle part des termes désignant globalement les animaux sauvages pour se poursuivre sur ceux plus proches des hommes avant de se terminer avec le terme générique *animal.*

* *
*

1. A. Zucker, *Les Classes zoologiques en Grèce ancienne, d'Homère (VIII^e av. J.-C.) à Élien (III^e apr. J.-C.)*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2005.

2. J. Trinquier, Loca horrida*: l'espace des animaux sauvages dans le monde romain entre la fin de la République et le Haut-Empire*. Thèse de l'Université de Paris 10, 2004, sous la direction d'Agnès Rouveret.

3. Voir la notice d'Arnaud Zucker sur le site Eduscol :
https://eduscol.education.fr/odysseum/lhomme-et-lanimal-dans-le-monde-greco-romain

4. Voir L. Bodson, « Le témoignage de Pline l'Ancien sur la conception romaine de l'animal », dans B. Cassin et J.-L. Labarrière (dir.), *L'Animal dans l'antiquité*, Paris, Vrin, 1997, p. 324-354.

5. Sauf indication contraire, les traductions avec nom d'auteur sont empruntées à la « CUF ».

I. L'animal sauvage : *fera*, *bestia*, *belua*

La répartition des occurrences de trois termes est significative.

	fera	*bestia*	*belua*
Plaute	0	10	9
Tragiques	10	0	4
Térence	0	0	3
Lucrèce	43	0	1
Cicéron	37	90	67
César	3	0	0
Salluste	3	2	1
Varron	11	16	1
Tite-Live	13	12	19
Sén. le rhét.	8	0	3
Virgile	23	0	1
Ovide	54	0	7
Columelle	13	6	1
Quinte-Curce	15	6	34
Sénèque	68	7	12
Pline l'Ancien	79	25	34
	380	174	197

Des trois termes, le plus usuel est *fera*. En latin préclassique, il est bien attesté chez les tragiques, Ennius, Pacuvius, mais absent des comédies de Plaute et de Térence, si bien qu'il paraît un terme de la langue noble. Son usage s'élargit ensuite mais il conserve toujours cette coloration soutenue, étant le seul des trois utilisé couramment dans l'épopée alors que *bestia* ne l'est pas et que *belua* l'est peu. Le terme habituel en prose est *bestia* au I^er^ s. av J.-C., mais ensuite son usage décline par rapport à *fera* qui devient nettement majoritaire chez les prosateurs, à l'exception de Tite-Live et Quinte-Curce où *belua* est plus fréquent. Il est difficile d'expliquer ces évolutions, mais une fois encore l'on observe que les débuts de l'époque impériale correspondent à des changements dans l'usage des termes.

L'analyse sémantique proprement dite peut partir de ce passage de Cic., *nat. deo.* 2, 99 qui offre l'intérêt de présenter des distinctions possibles entre plusieurs termes du champ lexical :

> *[…] quae uero et quam uaria genera bestiarum uel cicurum uel ferarum, qui uolucrium lapsus atque cantus, qui pecudum pastus, quae uita siluestrium ! Quid iam de hominum genere dicam, qui quasi cultores terrae constituti non patiuntur eam nec immanitate beluarum efferari nec stirpium asperitate uastari, quorumque operibus agri, insulae litoraque conlucent distincta*

tectis et urbibus. Quae si ut animis sic oculis uidere possemus, nemo cunctam intuens terram de diuina ratione dubitaret [6].

C'est sans doute ce texte qui est à la base des nuances communément admises [7] : *bestia* « animal par opposition à l'homme », *fera* « animal sauvage par opposition à l'animal domestique », *belua* « animal féroce », *cicur* « animal domestique », *pecus, pecudis* « tête de bétail constitutive du troupeau ». Il n'existe pas durant la période considérée de texte énonçant une typologie aussi précise. Cette rigueur d'ailleurs se comprend dans une perspective stoïcienne d'organisation du monde fonctionnant de manière rationnelle, à l'image de la raison des dieux (*diuina ratio*) et cette idée se rattache à la conception d'un dieu qui est cette raison providentielle propre à pénétrer l'univers tout entier, à l'opposé de la conception épicurienne. Tout le problème est alors de déterminer dans quelle mesure cette typologie au service d'une conception est représentative de l'usage plus général. L'étude se concentre sur les termes de cette typologie, même si d'autres existent : *agrestis, siluestris, immansuetus, immanis* d'une part, *domesticus, mansuetus, mitis* d'autre part [8]. Dans le premier article consacré au vocabulaire de l'animal, D. Conso [9], au terme d'une analyse substantielle, donne comme sens à *fera* « animal sauvage qui vit dans la nature en liberté et qui peut être redoutable » tandis que *belua* connote l'absence d'intelligence commune à l'homme et à l'animal et que *bestia* est porteur de connotations nettement négatives avec l'idée de bête féroce.

I.1. *L'animal par opposition à l'homme : prédominance de* bestia *par rapport à* fera *et* belua

Cet emploi de *bestia* dépasse de beaucoup la typologie stoïcienne illustrée par l'extrait du *De natura deorum*. Il s'observe dès le latin préclassique quand il qualifie un personnage pour dégrader radicalement son humanité en une bestialité signe de brutalité, de bêtise ou d'autres défauts selon le comparant donné en contexte, telle la duplicité illustrée par la chenille (Plaut., *Cist.* 728-729) :

La. *Imitatur nequam bestiam et damnificam.*
Pha. *Quamnam, amabo ?*

6. « Et comme sont nombreuses et variées les espèces d'animaux (*bestiarum*) domestiques (*cicurum*) ou sauvages (*ferarum*), que de vols, que de chants d'oiseaux, que de pacages pour les troupeaux (*pecudum*), quelle animation dans les forêts ! Que dire maintenant du genre humain (*hominum genus*) ? Institué en quelque sorte pour cultiver la terre, il ne permet pas qu'elle soit ensauvagée par la férocité des bêtes (*immanitate beluarum*) ni désolée par une végétation luxuriante ; grâce à ses travaux, les champs, les îles et les rivages resplendissent, parés de maisons et de villes. Si nous pouvions voir cela de nos yeux, comme nous le voyons par la pensée, personne en contemplant la terre entière ne douterait de la raison des dieux. »

7. Voir H. Menge, *Lateinische Synonymik*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1959, p. 118-119.

8. Voir L. Bodson, « Points de vue romains sur l'animal et la domestication », dans R. Chevallier (dir.), *Homme et animal dans l'antiquité romaine. Actes du colloque de Nantes 1991*, Tours, Centre de Recherches A. Pigagnol, 1995, p. 7-49.

9. D. Conso, « *Ferus* et la 'sauvagerie' des hommes. Étude sur les critères de la polysémie », dans *Mélanges Pierre Lévêque,* tome 8, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 1994, p. 89-94.

La. *Inuoluolum, quae in pampini folio intorta inplicat se* [10].

Il est le support de l'invective dans l'éloquence (Cic., *Phil.* 12, 26) [11]. Chez Cicéron, il ne se trouve pas seulement dans les écrits philosophiques de la fin de sa vie mais se lit dès ses premiers écrits pour distinguer le genre humain et le genre animal dans la classification des *loci* de l'argumentation (*inv.* 1, 34) :

> *Naturam ipsam definire difficile est ; partes autem eius enumerare eas quarum indigemus ad hanc praeceptionem facilius est. Eae autem partim diuino, partim mortali in genere uersantur. Mortalium autem pars in hominum, pars in bestiarum genere numerantur* [12].

Le plus souvent l'animal est moins pensé par lui-même que par rapport à l'homme, pour analyser la nature ou décrire la vie de l'homme. La distinction entre les deux devient ainsi une comparaison porteuse de toute une réflexion. La bête est l'image de la vie sauvage qui fait ressortir la vie civilisée (Cic., *inv.* 1, 2), elle est associée à l'aspect physique et matériel de l'homme dans la dualité de la supériorité de l'âme sur le corps [13]. La bête est l'élément négatif par rapport auquel se mesure la spécificité de l'homme qui a la raison (Cic., *Tusc.* 1, 80) et la mémoire (Cic., *Tusc.* 1, 56). Parfois le stéréotype est retourné quand il est en fait pire qu'elle [14]. La comparaison n'est cependant pas toujours négative et il en est ainsi lorsque, comme certains hommes, la bête, au-delà de sa sauvagerie, devient le symbole de la maîtrise des désirs dans la mesure où ils sont conformes à la nature (Cic., *Tusc.* 5, 98) :

> *Atque hoc non ex hominum more solum, sed etiam ex bestiis intellegi potest, quae, ut quicquid obiectum est, quod modo a natura non sit alienum, eo contentae non quaerunt amplius* [15].

10. « Lampadion. Elle ressemble à un méchant et malfaisant animal. Phanostrate. Lequel, s'il te plaît ? La. La chenille tortueuse, qui s'enroule et s'entortille dans les feuilles de pampre. » (trad. A. Ernout).

11. Un bon exemple du rôle de l'animal dans l'invective est donné par l'image du chien enragé fort bien étudiée dans sa continuité depuis Cicéron par J. Lagouanère, « *Canis iste rabiosus* (Aug, *c. adu. leg.*, II, 1, 13). Le portrait comme arme théologique chez Jérôme et Augustin », dans B. Bakhouche (dir.), *Formes du portrait*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 113-117.

12. « Il est difficile de définir la nature en soi. Mais il est plus facile d'en dénombrer les éléments dont nous avons besoin pour ces préceptes. Ces éléments appartiennent les uns à l'espèce divine, les autres à l'espèce mortelle. Parmi ceux qui concernent l'espèce mortelle une part est assignée au genre humain, une autre au genre animal. » (trad. G. Achard).

13. Cic., *rep.* 4, 1, 108 : *Etenim si nemo est quin emori malit quam conuerti in aliquam figuram bestiae, quamuis hominis mentem sit habiturus, quanto est miserius in hominis figura animo esse efferato ! Mihi quidem tanto uidetur quanto praestabilior est animus corpore.* « Et en effet s'il n'y a personne qui ne préférerait la mort à la transformation en un animal de toute sorte, même s'il pouvait conserver l'esprit d'un homme, combien est-il plus malheureux d'avoir l'esprit d'une bête tout en conservant une forme humaine ! D'autant plus à mon avis que l'esprit est supérieur au corps. » (texte retenu par l'édition Ziegler).

14. Cic., *II Verr.* 5, 171 : *[...] si non ad homines uerum ad bestias, aut etiam [...] ad saxa et ad scopulos haec conqueri ac deplorare uellem, tamen omnia muta atque inanima tanta et tam indigna rerum acerbitate commouerentur.* « […] enfin si ce n'était pas devant des hommes, mais devant des bêtes, ou même […] si c'était devant des pierres et des rochers que je voulais me plaindre et me lamenter sur ces faits, tous ces êtres muets et inanimés ne laisseraient pas d'être tous émus par une si grande et si indigne atrocité. » (trad. H. de la Ville de Mirmont).

15. « Sur ce point d'ailleurs, ce ne sont pas seulement les hommes, ce sont les animaux qui peuvent nous instruire : quelque aliment que l'on présente aux animaux, et à moins que l'instinct ne les en détourne, ils s'en contentent et ne se mettent pas en quête d'autre chose. » (trad. J. Humbert).

L'axiologie change lorsque la bête est source d'agrément pour l'homme à la chasse (Cic., *fam.* 7, 1, 3) :

> *Reliquae sunt uenationes binae per dies quinque, magnificae, nemo negat ; sed quae potest homini esse polito delectatio, cum aut homo imbecillus a ualentissima bestia laniatur aut praeclara bestia uenabulo transuerberatur ?* [16].

L'animal est ici toujours caractérisé par sa force, mais elle est marquée positivement (*ualentissima*) et elle sert à l'homme qui, au-delà de sa faiblesse (*imbecillus*), peut y trouver un art de vivre, un raffinement qui en fait sa supériorité (*uenatio potest homini esse polito delectatio*).

Bestia entre dans une antonymie lexicale exprimant une opposition intrinsèque entre l'homme et l'animal, affirmée avec netteté, qui sert de cadre à des relations plus nuancées. Cet emploi est encore bien attesté chez les prosateurs du début de l'époque impériale, par exemple pour la transformation d'hommes en animaux [17] ou pour des motifs architecturaux [18]. Sans doute l'équivalent existe-t-il avec *fera*, mais cela reste rare en prose (Caes., *Gall.* 6, 28, 2 ; Cic., *nat. deo.* 2, 156 ; *S. Rosc.* 150) où prédomine *bestia*, mais même en poésie où *fera* est pourtant plus fréquent.

I.2. *L'animal sauvage par rapport à l'animal domestique :* bestia *globalement plus usuel que* fera

En parallèle à l'opposition entre l'animal (*bestia*) et l'homme (*homo*), le passage du *De natura deorum* en marque une autre entre l'animal domestique (*cicur*) et l'animal sauvage (*fera*) qui de fait est attestée ailleurs [19]. Il paraît s'établir une spécialisation rigoureuse entre quatre substantifs, mais force est de constater que *bestia* aussi, à côté de *fera*, s'emploie afin de désigner l'animal sauvage face à l'animal domestique [20]. Est-il alors possible d'établir des différences entre les deux mots, en dehors de la fréquence qui voit *fera* l'emporter progressivement sur *bestia* ?

Le syntagme *fera bestia* donne à réfléchir. *Fera* y fonctionnerait comme épithète de catégorisation s'il existait un syntagme *mansueta bestia* ou équivalent, mais alors *bestia* y aurait le sens d'« animal – sauvage ou domestique

16. « Restent les chasses, à raison de deux par jour pendant cinq jours : elles furent splendides, personne ne le nie ; mais quel plaisir peut éprouver un homme cultivé à voir un pauvre diable déchiré par un fauve puissant, ou un magnfique animal transpercé d'un épieu ? » (trad. L.-A. Constans).

17. Hyg., *Fab.* 125, 8 : *Quae* (= Circé) *potione data homines in feras bestias commutabat.* « Circé, en leur faisant boire une potion, changeait les hommes en bêtes sauvages. » (trad. J.-Y. Boriaud).

18. Vitr. 7, 5, 3 : *[…] non minus coliculi dimidiata habentes sigilla alia humanis, alia bestiarum capitibus.* « […] sans compter les tiges qui portaient des figurines tronquées, les unes à tête humaine, les autres à tête d'animal. » (trad. B. Liou et M. Zuinghedau).

19. Varro, *rust.* 3, 16, 19 cité ci-après p. 24.

20. Varro, *rust.* 2, 10, 3 : *Formae hominum legendae ut sint firmae ac ueloces, mobiles, expeditis membris, qui non solum pecus sequi possint, sed etiam a bestiis ac praedonibus defendere, qui onera extollere in iumenta possint, qui excurrere, qui iaculari.* « Pour l'aspect, il faut choisir des hommes solides et rapides, mobiles, aux membres souples, qui puissent non seulement suivre le bétail (*pecus*), mais encore le défendre des bêtes sauvages (*bestiis*) et des brigands, capables également de charger les fardeaux sur les bêtes de somme, de faire une incursion, de lancer des traits. » (trad. Ch. Guiraud). De même Cic., *nat. deo.* 2, 156 ; Liv. 7, 4, 5 ; Mel. 1, 41, 10.

– par rapport à l'homme ». Or *mansueta bestia* n'existe pas et dans le syntagme *fera bestia*, l'adjectif *fera* fonctionne comme une épithète de nature de *bestia* [21]. S'il en est ainsi, si *fera* est un renforcement de *bestia*, c'est que *bestia* est le terme premier pour l'animal sauvage.

L'extension de la catégorie des animaux sauvages n'est pas exactement la même [22]. Elle paraît plus large avec *bestia* qu'avec *fera*. En effet *bestia* recouvre bien sûr les quadrupèdes de la forêt (Varro, *rust.* 2, 9, 2) et d'autres plus exotiques (le lion : Cic., *fin.* 5, 38 ; la panthère : Varro, *ling.* 7, 3, 40), mais aussi des animaux bien différents, le crocodile et le serpent (Plaut., *Pers.* 298 ; Cic., *nat. deo.* 2, 99 ; Vitr. 9, 3, 24), au point que le mot recouvre les bêtes qui se trouvent sur terre, dans l'eau et dans les airs (Cic., *nat. deo.* 1, 41 ; 2, 111), avec un seul exemple où les poissons n'en font pas partie (Vitr. 8, 2, 7). À l'inverse est nettement affirmée la spécialisation de *fera* pour les animaux sauvages terrestres souvent par opposition aux poissons et aux serpents, et ce non seulement dans la littérature technique [23], mais dans des genres bien différents (Sall., *Hist. frg.* 2, 70, 12 ; Lucr. 6, 1215 ; Cic., *Tusc.* 1, 44, 106 ; Liv. 25, 12, 6 ; Ov., *trist.* 5, 2a, 25-26 ; *fast.* 3, 193 ; Sen. rhet, *Contr.* 10, 4, 21 ; Val. Max. 1, 6, 11).

Chez Cicéron, *bestia* est usuel lorsque le comportement des hommes et celui des bêtes sauvages sont analysés dans la perspective de la nature, une notion bien complexe, pouvant se définir comme « un donné que l'homme trouve devant lui, qu'il ne peut ou ne doit pas changer, et dont il doit toujours tenir compte », « l'ordre normal des choses dans l'univers », « le fondement de la morale, permettant à l'homme de réaliser sa fin en lien avec ce qu'il y a d'inné en lui, en harmonie avec ce qui doit être » [24]. C'est chez les *bestiae* que s'observe le mieux la réalité de la nature (Cic., *Tusc.* 5, 38) : *Facilius uero etiam in bestiis, quod iis sensus a natura est datus, uis ipsius naturae perspici potest* [25]. La maîtrise du langage et la raison sont des caractéristiques

21. Le syntagme s'emploie ainsi avec toute la précision juridique nécessaire pour distinguer les animaux sauvages des animaux domestiqués (Gaius, *inst.* 2, 16) : *At ferae bestiae nec mancipi sunt, uelut ursi, leones, item ea animalia quae fere ferarum bestiarum numero sunt, ueluti elephanti et cameli ; et ideo ad rem non pertinet quod haec animalia etiam collo dorsoue domari solent.* « Mais ne sont pas mancipables les bêtes sauvages telles qu'ours et lions, ainsi que les animaux qui leur sont presque assimilables, tels qu'éléphants et chameaux, et peu importe à leur égard qu'on ait coutume de les domestiquer comme bêtes de trait ou de somme. » (trad. J. Reinach). Sur la domestication des éléphants, voir Plin., *nat.* 8, 10.

22. Voir Conso, *art. cit.* [n. 9], p. 90-91.

23. Cels. 2, 18, 2 : *[...] Scire igitur oportet [...] generis ualentissimi esse [...] omnem grandem feram, quales sunt caprea, ceruus, aper, onager ; omnem grandem auem, quales sunt anser et pauo et grus ; omnes beluas marinas, ex quibus cetus est quaeque his pares sunt.* « Il importe donc de savoir que sont de la classe des éléments les plus forts […] toutes les bêtes de grande taille, comme le chevreuil, le cerf, le sanglier, l'onagre ; tous les grands oiseaux comme l'oie, le paon, la grue ; toutes les grosses bêtes marines, dont le cétacé et animaux semblables. » (trad. G. Serbat).

24. Définitions empruntées à A. Pellicer, Natura. *Étude sémantique et historique du mot latin*, Paris, Presses universitaires de France, 1966, respectivement p. 264, 267, 268-269.

25. « Mais c'est encore dans les bêtes (*bestiis*), parce que la nature leur a donné le sentiment, que l'on peut le mieux distinguer la tendance propre de la nature. » (trad. J. Humbert). De même Cic., *fin.* 1, 71 (à propos de la reconnaissance due au philosophe qui enseigne la tranquillité et la paix) : *[...] si omnia hausta e fonte naturae, [...] si [...] mutae etiam bestiae paene loquuntur magistra ac duce natura nihil esse prosperum nisi uoluptatem, nihil asperum nisi dolorem, de quibus neque deprauate iudicant neque corrupte, nonne ei maximam gratiam habere debemus, qui hac exaudita quasi uoce naturae sic eam firme grauiterque comprehenderit, ut omnes bene sanos in uiam placatae, tranquillae, quietae, beatae uitae deduceret ?* « […] si toutes ces choses sont puisées aux sources de la nature, si […] les bêtes muettes elles-

des hommes par rapport aux bêtes, mais les bêtes sont désignées par *bestiis* lorsque la différence remonte jusqu'à la nature (Cic., *fin.* 2, 45) : *Homines […] hoc uno plurimum a bestiis differunt, quod rationem habent a natura datam […]* [26], tandis que *fera* est employé lorsque la différence en reste au constat (Cic., *de orat.* 1, 32) : *Hoc enim uno praestamus uel maxime feris, quod colloquimur inter nos […]* [27].

Si *bestia* et *fera* peuvent se trouver en écho synonymique [28], cependant une tendance assez prononcée se dégage. Avec une plus grande fréquence que *fera* et en particulier dans les textes philosophiques de Cicéron, *bestia* désigne l'animal sauvage. En même temps, *bestia* est usuel pour l'animal par rapport à l'homme. Tout se passe comme si l'animal qui par excellence s'oppose à l'homme est l'animal sauvage. Il apparaît en somme une représentation de la relation en opposition radicale qui exclut la catégorie 'intermédiaire' de l'animal domestique. Si *bestia* prédomine dans cette opposition, c'est qu'il a l'extension la plus large pour désigner les animaux sauvages vivant dans différents milieux, alors que *fera* désigne les quadrupèdes terrestres non apprivoisés, parce que c'est en eux qu'est le plus visible la sauvagerie, cette sauvagerie qui est le sens de base du mot.

Les choses changent avec la plus grande fréquence de *fera* chez Pline l'Ancien et Sénèque. L'usage en proportion plus important que Pline l'Ancien fait de *fera* tient bien sûr à ce que dans la perspective classificatrice qui est la sienne, les *ferae* constituent une catégorie bien précise, celle des quadrupèdes terrestres [29], par rapport à laquelle se définit celle des oiseaux (6, 79 ; 16, 1 ; 18, 2 ; 32, 143), si bien qu'elle devient la catégorie prototypique pour mesurer l'originalité d'autres animaux (5, 15) : *[…] qui proximos inhabitent saltus, refertos elephantorum ferarumque et serpentium omni gerere, Canarios appellari quippe […]* [30]. Le mot est aussi employé quand il s'agit de mettre en évidence la sauvagerie et le danger de l'animal (8, 77) : *Iuxta hunc* (= *Nili fontem*) *fera appellatur catoblepas, modica alioqui ceterisque membris iners, caput tantum praegraue aegre ferens. Id deiectum semper in terram ; alias internicio humani generis,*

mêmes nous font en quelque façon entendre qu'avec la nature pour maîtresse et pour guide il n'est aucune prospérité qui ne soit un plaisir, aucune adversité qui ne soit une douleur, toutes choses sur lesquelles leur jugement n'est ni faussé ni vicié, n'est-il pas vrai qu'une reconnaissance infinie est due à celui qui, entendant ce qu'on pourrait appeler cette voie de la nature, l'a saisie d'une façon si ferme et si grave, qu'il a mis tous les hommes d'esprit sain dans le chemin de la paix, de la tranquillité, du repos, de la vie heureuse ? » (trad. J. Martha) ; *div.* 1, 84 ; *fin.* 5, 38 ; *nat. deo.* 3, 66.

26. « Les hommes […] se distinguent plus particulièrement des bêtes (*bestiis*) par le privilège unique d'avoir reçu de la nature la raison […] »

27. « Notre plus grande supériorité sur les animaux (*feris*), c'est de pouvoir converser avec nos semblables […] »

28. Cic., *S. Rosc.* 63 : *[…] qui tantum immanitate bestias uicerit ut, propter quos hanc suauissimam lucem adspexerit, eos indignissime luce priuarit, cum etiam feras inter sese partus atque educatio et natura ipsa conciliet.* « […] qu'un homme ait surpassé les animaux (*bestias*) en cruauté au point de priver de lumière par un acte si infâme ceux à qui il doit de voir cette lumière si douce, tandis que la naissance, l'éducation, en un mot la nature lient entre elles les bêtes sauvages elles-mêmes. »

29. Le livre 8, qui comporte le plus d'occurrences de *fera*, est consacré aux animaux sauvages terrestres.

30. « […] que ceux qui habitent les plus proches pacages, remplis d'éléphants, de bêtes sauvages et de serpents de toute espèce, sont appelés Canaries parce que […] »

omnibus qui oculos eius uidere confestim expirantibus [31]. La sauvagerie de la *fera* justifie l'emploi du mot quand les analyses de Pline se font plus ethnographiques [32]. Si Pline l'Ancien présente 25 occurrences de *bestia* et 79 de *fera* selon un rapport de 1 à 3 environ, Sénèque montre un écart plus important avec 7 occ. de *bestia* seulement face à 68 de *fera.* Cela tient vraisemblablement à la spécialisation de *bestia* pour la bête sauvage dans ses aspects les plus cruels, selon une gradation par rapport à *fera* bien visible en *Ir.* 3, 8, 3 sur l'influence du cadre de vie : *Quae res quantum possit intelleges, si uideris feras quoque conuictu nostro mansuescere nullique etiam immani bestiae uim suam permanere, si hominis contubernium diu passa est* [33] et d'ailleurs 4 occurrences sur 7 présentent *bestia* pourvu d'*immanis* et d'*ignobilis* quand il n'y en a que 4 sur 68 pour *fera*. La sauvagerie devient cruauté avec *bestia* quand elle est avec *fera* un instinct non contrôlé (*benef.* 7, 19, 6) : *Ferae inter nos educatae si in siluas eruperunt, aliquid mansuetudinis pristinae retinent tantumque a placidissimis absunt, quantum a ueris feris et numquam humanam manum passis* [34].

I.3. Être jeté et être condamné aux bêtes

La mise à mort par les bêtes est un élément de la civilisation romaine dont la lexicalisation permet de comparer les deux termes *bestia* et *fera*. Une fois isolé le cas où jeter aux bêtes est un moyen de se débarrasser des personnes tuées d'autres manières [35], il s'observe une répartition assez rigoureuse. *Obicere* a comme complément *feris* (Cic., *S. Rosc.* 71, châtiment des parricides enfermés vivants dans un sac cousu) :

> *Noluerunt* (= *maiores*) *feris corpus obicere ne bestiis quoque quae tantum scelus attigissent immanioribus uteremur* [36].

L'accent est mis sur la manière de faire mourir les condamnés et c'est bien ce qu'exprime le verbe *obicere* « jeter face à ». L'équivalent existe avec

31. « Près de cette source est une bête appelée catoblépas, d'une taille médiocre du reste et paresseuse des membres ; tout ce qu'elle peut faire, c'est de porter sa tête, qui est très pesante et qu'elle tient toujours inclinée vers le sol. Autrement elle serait le fléau du genre humain car tous ceux qui ont vu ses yeux expirent sur le champ. »

32. Plin., *nat.* 6, 53 : *Anthropophagi Scythae insident humanis corporibus uescentes ; ideo iuxta uastae solitudines ferarumque multitudo, haut dissimilem hominum immanitatem obsidens.* « Là sont les Scythes anthropophages qui se nourrissent de chair humaine. Aussi il y a autour de vastes solitudes avec une multitude de bêtes sauvages qui s'attaquent à des hommes non moins féroces qu'elles. »

33. « La force de cette influence, tu t'en rendras compte si tu observes que les bêtes sauvages (*feras*) elles-mêmes s'apprivoisent en vivant avec nous et même il n'est aucune bête (*bestiae*) cruellement monstrueuse chez qui demeure sa violence si elle s'est faite pendant longtemps au toit de l'homme. »

34. « Les bêtes sauvages élevées parmi nous, si elles se sont élancées dans les forêts, gardent quelque chose de leur précédente douceur et elles se trouvent à égale distance des bêtes les mieux domestiquées et des bêtes sauvages authentiques qui n'ont jamais subi la main de l'homme. »

35. Cic., *II Verr.* 5, 119 : *Estne aliquid ultra quo crudelitas progredi possit ? Reperietur ; nam illorum cum erunt securi percussi ac necati, corpora feris obicientur.* « Est-il donc un degré où la cruauté puisse monter ? On le trouvera ; car les corps des victimes frappés et tués violemment à coup de hache seront exposés aux bêtes sauvages. » (trad. H. de la Ville de Mirmont).

36. « Nos ancêtres n'ont pas voulu jeter le corps aux bêtes sauvages (*feris*), de peur qu'elles aussi, souillées par un tel crime, ne deviennent plus féroces envers nous. »

bestiis [37]. En revanche, dans les textes du corpus, lorsque la mise à mort est présentée dans son aspect juridique comme décision judiciaire, est utilisé le seul syntagme *damnare – condemnare ad bestias* comme en Gell. 5, 14, 27 (un lion reconnaît dans l'amphithéâtre l'esclave fugitif condamné aux bêtes après qu'ils se sont aidés) :

> *Is me statim rei capitalis damnandum dandumque ad bestias curauit. Intellego autem, inquit, hunc quoque leonem me tunc separato captum, gratiam mihi nunc beneficii et medicinae referre* [38].

La différence apparaît bien dans ce passage de Suétone (*Cal.* 27, 5 et 9) :

> *Multos honesti ordinis deformatos prius stigmatos notis ad metalla et munitiones uiarum aut ad bestias condemnauit […] Equitem Romanum, obiectum feris, cum se innocentem proclamasset, reduxit abscisaque lingua rursus induxit* [39].

Pour la diversité des peines, leur dureté et le rapport au statut des personnes, pour donc la décision de justice est employé *ad bestias condemnauit*, mais la mise en œuvre théâtrale et tragique est exprimée par *obiectum feris.*

Comment comprendre l'emploi exclusif de *damnare – condemnare ad bestias*, dont l'usage a retenu l'expression *damnatio ad bestias* [40] ? *Bestia* est le terme de l'opposition radicale entre l'homme et l'animal et il n'est pas impossible de mettre en rapport le syntagme *damnare ad bestias* avec la pratique même : l'animalisation va jusqu'à faire porter parfois au condamné des peaux de bêtes (Tac., *ann.* 15, 44) et le démembrement du condamné est à rapprocher du traitement réservé d'ordinaire à l'animal, découpé avant d'être cuisiné et mangé (Sen., *Thy.* 755-770) [41]. Cette peine est bien dans son sens même une déshumanisation radicale dont parle J.-Fr. Géraud [42]. Le fauve, griffes et crocs dehors dans un élan mortifère, déchire le corps, ce qui peut se comprendre à plusieurs niveaux. Sur le plan religieux s'inverse le rapport habituel car ici, c'est l'homme lié, qui est la victime et l'animal libre le sacrificateur, d'où l'idée que la *damnatio* ait pu tenir à Rome le rôle

37. Sall., *Iug.* 14, 15 : *[…] capti ab Iugurtha, pars in crucem acti, pars bestiis obiecti sunt.* « […] tombés entre les mains de Jugurtha, les uns ont été mis en croix, les autres jetés aux bêtes. » *Bestiis* est même plus fréquent que *feris. Obicere feris* : Tac., *hist.* 2, 61 ; *bestiis* : Cic., *fam.* 10, 32, 3 ; Val. Max. 2, 7, 13 ; Curt. 8, 1, 35 ; Sen., *Clem.* 1, 13, 2.

38. « Le maître s'occupa aussitôt de me faire condamner à mort et livrer aux bêtes. Or je comprends, dit-il, que ce lion, qui fut pris, lui aussi, après mon départ, me récompense maintenant de mon bienfait et de mes soins. »

39. « Il fit, dans un premier temps, défigurer nombre de gens d'un rang honorable par l'infamie d'une marque au fer rouge, puis les condamna aux mines, aux travaux des routes ou aux bêtes (*bestias*). […] Comme un chevalier romain qui avait été jeté aux bêtes (*feris*) criait son innocence, il se le fit amener et lui fit couper la langue avant de le renvoyer au supplice. » (trad. G. Flamerie de Lachapelle, *Suétone,* Vies, *traduction, introduction et notes*, Paris, Les Belles Lettres, 2016).

40. Sur l'histoire de la *damnatio ad bestias*, voir J.-Fr. Géraud, « *Ad bestias.* Manger des hommes », dans *Journées de l'Antiquité et des Temps Anciens 2012-2013*, Saint-Denis, Université de La Réunion, p. 22-30.

41. Voir J.-Chr. Courtil, « *Redeo inhumanior* (Sénèque, *Ep.* 7, 3). Cruauté et déshumanisation chez Sénèque : l'inhumain, l'animal et le monstre », *Vita Latina* 197-198, 2018, p. 106-107.

42. Géraud, *art. cit.* [n. 40], p. 37-40

du sacrifice humain interdit depuis Numa. D'autre part, dans les spectacles de l'amphithéâtre, la *damnatio ad bestias* vient après les scènes de chasse, mais c'est une chasse inversée qui, permettant à l'animal de tuer l'homme, le soustrait aux circuits de la justice humaine en faisant accomplir le jugement par l'animal, ce qui revient à le sortir symboliquement de la société des hommes dans une subversion de l'ordre humain. « On peut soutenir, écrit J.-Fr. Géraud, que la *damnatio* abolit ce 'propre de l'homme', puisqu'une telle exécution, qui, aux yeux des Anciens, exclut l'homme de la justice et la transfère à l'animal, réalise la déshumanisation de l'homme. On ajoutera que c'est parce qu'il n'est plus considéré comme un homme, que le coupable peut être détruit par la bête » [43].

I.4. *Belua* : l'animal sauvage qui en impose par sa force, sa masse, sa sauvagerie

Belua s'applique comme chacun sait à des animaux qui en imposent par leur force, leur masse, leur sauvagerie, d'où la question du seuil à partir duquel on parle d'une *belua*. Tout dépend d'abord de ce sur quoi l'accent est mis. Un éléphant est une *fera* ou une *bestia*, mais une *belua* quand le contexte souligne la puissance de la bête que le cornac n'arrive absolument plus à maîtriser (Liv. 27, 49, 2) :

> *Ea celerrima uia mortis in tantae molis belua inuenta erat ubi regendi spem uicissent.*
>
> « C'était le moyen le plus rapide qu'on eût trouvé pour tuer une bête d'une telle masse quand elles avaient fait perdre l'espoir de les diriger. »

Parfois le contexte donne des détails sur la masse particulièrement imposante de la bête [44] et le mot en retire une expressivité renforcée par une place elle-même expressive dans le vers [45]. L'intensité de la masse et de la force conduit au niveau de l'extraordinaire, au sens propre, difficile de ce fait à concevoir et le mot recouvre des animaux marins mal connus, en tout cas non catégorisables comme poissons [46], selon un emploi bien

43. Géraud, *art. cit.*, [n. 40], p. 44.

44. Plin., *nat.* 9, 11 : *Turranius prodidit expulsam beluam in Gaditana litora, cuius inter duas pinnas ultimae caudae cubita sedecim fuissent, dentes eiusdem CXX, maximi dodrantium mensura, minimi semipedum.* « Selon Turranius, une bête s'échoua sur les côtes de Cadix, qui mesurait, entre les deux nageoires du bout de la queue, seize coudées, et qui avait cent-vingt dents, les plus grandes longues d'un empan, les plus petites, d'un demi-pied. » (trad. E. de Saint-Denis).

45. Verg., *Aen.* 6, 285-288 :

> *Multaque praeterea uariarum monstra ferarum,*
> *Centauri in foribus stabulant Scyllaeque biformes*
> *et centumgeminus Briareus ac belua Lernae*
> *horrendum stridens, flammisque armata Chimaera*

« Là encore, en foule, les formes monstrueuses d'êtres terribles, des Centaures ont pris quartier devant la porte, des Scylla à la double nature, le centuple Briarée, la bête de Lerne sifflant affreusement, la Chimère armée de flammes […] » (trad. J. Perret).

46. Plin., *nat.* 7, 5 : *Congregari uidemus et stare contra dissimilia ; leonum feritas inter se non dimicat, serpentium morsus non petit serpentes, ne maris quidem beluae ac pisces nisi in diuersa genera saeuiunt.* « Nous ne les voyons se liguer et se dresser que contre des animaux d'espèce différente : la férocité des lions ne provoque pas de combats entre eux, les serpents ne cherchent pas à mordre les serpents,

représenté dans la littérature technique [47]. *Belua* contribue à exprimer le mystère de l'univers marin.

Or force est de constater que *belua* s'applique à l'ensemble des animaux par opposition à l'homme comme *bestia* (Cic., *off.* 1, 11) :

> *[…] sed inter hominem et beluam hoc maxime interest, quod haec tantum, quantum sensu mouetur, ad id solum quod adest quodque praesens est, se accommodat, paulum admodum sentiens praeteritum aut futurum ; homo autem, quod rationis est particeps, per quam consequentia cernit, causas rerum uidet […]* [48].

Belua parait synonyme de *bestia*, mais en est-il pour autant le strict équivalent ? Peut-être qu'ici *belua* est appliqué à tous les animaux avec son sens de « gros animal, animal féroce ayant quelque chose de monstrueux » afin que cette amplification de la force et de la masse accentue nettement l'opposition entre l'homme et l'animal quand cette différence est elle-même importante dans l'argumentation.

Un cas particulier mérite d'être souligné. La louve nourricière de Romulus et de Rémus est une *lupa*, elle n'est jamais une *bestia*, mais elle peut être une *fera* (Ov., *fast.* 2, 414) et surtout une *belua* (Cic., *div.* 2, 45) alors qu'elle n'a en soi rien de féroce ou de monstrueux. En Cic., *rep.* 2, 4 à propos de Romulus : *quo in loco cum esset siluestris beluae sustentatus uberibus pastoresque eum sustulissent […]* « Là ce fut une bête fauve de la forêt qui le nourrit de son lait, puis des berges le recueillirent […] », la sauvagerie de la bête vivant en forêt laisserait attendre qu'elle brutalise les bébés, mais il n'en est rien. *Belua* pose le stéréotype de la plus forte sauvagerie, comme pour souligner l'adoucissement de celle qui les nourrit et les lèche [49]. L'étude de Chr. Kossaifi [50] laisse penser que le choix de *belua* pour la louve

même les monstres de la mer et les poissons ne sévissent que contre des espèces différentes des leurs. » (R. Schilling).

47. Mela 1, 52 à propos du Nil : *[…] adeo efficacibus aquis ad generandum alendumque, ut praeter id quod scatet piscibus, quod hippopotamos crocodillosque uastas beluas gignit, glaebis etiam infundat animas, ex ipsaque humo uitalia effingat*. « […] avec des eaux ayant une telle vertu génératrice et nutritive que, outre qu'il regorge de poissons, qu'il produit hippopotames et crocodiles, des bêtes d'une taille monstrueuse, il insuffle la vie même aux mottes de terre et du sol même, forme des organismes vivants. » (trad. A. Silberman). De même Plin., *nat.* 2, 146, 1 ; 8, 95, 2 ; 9, 5, 2 ; 9, 10, 2 ; 9, 15, 2 ; 9, 106, 2 ; Sen., *nat.* 4a, 2, 12 ; Curt. 8, 9, 9 ; 10, 1, 11.

48. « Mais entre l'homme et la bête, ceci surtout diffère que la bête se meut pour autant que ses sens la meuvent, et qu'elle s'adapte à cela seulement qui lui est présent dans l'espace et dans le temps, car elle a fort peu le sens du passé ou de l'avenir. L'homme au contraire, parce qu'il participe à la raison, grâce à elle discerne les enchaînements, voit les causes des choses […] » (trad. M. Testard).

49. De même Ov., *fast.* 2, 413-415 :

> *Venit ad expositos, mirum, lupa feta gemellos.*
> *Quis credat pueris non nocuisse feram ?*
> *Non nocuisse parum est, prodest quoque. Quos lupa nutrit*
> *perdere cognatae sustinuere manus !*

« Auprès des jumeaux abandonnés vint par miracle une louve qui avait mis bas. Qui pourrait croire que la bête sauvage ne fit pas de mal aux enfants ? c'est trop peu dire qu'elle n'a fait aucun mal ; elle leur a été bénéfique. Et ces êtres nourris par une louve, les mains d'un parent avaient osé vouloir leur perte. » (R. Schilling, trad. modifiée).

50. Chr. Kossaifi, « Le figuier et la louve. Aux origines mythiques de la Rome antique », *Latomus* 69, 2010, p. 637-658.

romaine n'est pas indifférent. Il n'est pas impossible que cette association de la sauvagerie naturelle la plus forte et d'une surprenante protection non seulement suggère l'ordre d'un destin voulu par les dieux, mais marque aussi le dépassement radical de la force pure pour fonder la puissance civilisatrice du peuple romain, si bien que la louve deviendra le symbole de Rome. Mais la louve reste la louve et le terme *belua* n'efface pas la sauvagerie : outre le meurtre de Rémus, Romulus règne sur un groupe qui vit dans la violence des rapines et il y aura les guerres civiles [51].

Certains emplois très précis (*ad bestias condemnare*, la louve romaine comme *belua*) sont révélateurs de tendances plus profondes : i) la gradation marquée par *belua*, ii) l'emploi plus large de *bestia* pour l'ensemble des animaux sauvages, un monde bien distinct des hommes, enfin iii) l'usage fréquent mais non exclusif de *fera* pour les quadrupèdes terrestres dont la sauvagerie est évidente. Sous leurs diverses lexicalisations, les animaux sauvages sont fortement différenciés des hommes comme le sont les θηρία grecs, mais cela n'exclut pas, comme on l'a vu, des relations plus nuancées.

Ce sont d'autres termes qui désignent les animaux apprivoisés ainsi que l'intégration de l'homme et de l'animal dans une même catégorie.

II. Les mots de l'animal parmi les hommes

Sont regroupés les termes désignant des animaux qui appartiennent à l'univers des hommes parce qu'ils sont domestiqués (*cicur, pecus – pecudis, pecus pecoris*) avant que l'étude ne se termine sur le terme générique pouvant réunir les hommes et les animaux (*animal*). L. Bodson a consacré une importante étude aux mots exprimant le caractère domestique et la domestication (*cicur, domesticus, mansuetus, mitis*) à laquelle il est nécessaire de renvoyer [52] avant d'apporter quelques remarques complémentaires.

II.1. Cicur

Cicur est un terme rare, plutôt soutenu et archaïsant. Il apparaît dans la langue noble de la tragédie (Pacuvius : 2 occ.), il a seulement 3 occurrences chez Cicéron dans des traités philosophiques et l'auteur qui l'emploie le plus est Varron (3 occ. dans le *De ling. Lat.* sur son origine, 3 dans les *Rust.*). Il signifie « sage », « apprivoisé » et entre en antonymie avec *ferus* « sauvage, non maîtrisé » (Varro, *ling.* 7, 91) : *Apud Pacuuium : 'Nulla res // neque cicurare neque mederi potis est neque rem // reficere'. Cicurare mansuefacere ; quod enim a fero discretum, id dicitur cicur, et ideo dictum 'cicur ingenium optineo' mansuetum* [53]. L'exemple de Pacuvius cité par Varron montre à travers le dénominatif qu'il s'applique à la pensée sage, mesurée, le syntagme *consilium cicur* étant attesté chez le même Pacuvius (*Trg. frg.* 387 R.). Le nombre d'occurrences en latin préclassique est trop faible pour déterminer si le mot s'applique alors aussi à l'animal maîtrisé, mais c'est bien

51. Analyses empruntées à Kossaifi, *art. cit.* [n. 50], p. 638- 640 et 654-655.

52. Voir référence *supra* p. 12, n. 4.

53. « Chez Pacuvius : 'Rien ne peut adoucir (*cicurare*), traiter ni rétablir la chose'. *Cicurare* c'est apprivoiser (*mansuefacere*) ; en effet ce qui est le contraire de sauvage (*ferum*) se dit *cicur* (apprivoisé) et c'est pourquoi l'expression 'je suis doué d'un caractère facile (*cicur*)' vaut *mansuetum*. » (trad. P. Flobert).

ensuite sa seule application référentielle à époque classique. Le mot s'oppose en général à *ferus* « sauvage » pour qualifier l'animal sur lequel se porte une action régulière de l'homme (Varro, *rust.* 3, 16, 19) : *Nunc feras dico, quae in siluestribus locis pastitant, cicures, quae in cultis* [54] (de même Varro, *rust.* 3, 13, 1). Sa rareté lui donne un emploi stylistiquement plus marqué pour exprimer une opposition plus générale après des cas particuliers [55] ou pour souligner la spécificité de ces bêtes qui ne sont pas des *ferae* [56].

II.2. Pecu, pecus-pecoris, pecus-pecudis *:*
l'animal domestique et la limite avec le monde sauvage

Les trois termes désignent comme chacun sait le bétail. Du point de vue de la sémantique historique, leur famille morpho-sémantique intègre *pecunia* « argent, fortune, richesse mobilière » avec l'idée que le bétail fait partie de cette richesse, selon le lien bien établi par Varron [57]. *Pecu* reste très rare (Plaute : 3 occ. ; Varron : 1), l'homonymie de *pecus* conduit à retirer la forme des décomptes pour ne conserver que les formes distinctes, ce qui en valeur absolue fausse les résultats, mais n'empêche pas de faire apparaître la moins grande fréquence de (*pecus*)-*pecudis* (260 occ.) par rapport à (*pecus*)-*pecoris* (370 occ.). Ces animaux domestiques sont les bœufs, les chevaux, les ânes, les moutons, les chèvres et les cochons (Varro, *rust.* 2, 1, 12).

Il convient de comparer les deux mots entre eux avant de les comparer à la série étudiée précédemment. Un bon critère est fourni par la valeur collective ou individualisante du singulier. *Pecu* désigne exclusivement le troupeau, *pecus – pecoris* le troupeau, le menu bétail et c'est seulement en poésie et parfois en prose que le singulier s'applique à un animal domestique isolé (Ov., *epist.* 17, 145 ; *Ibis* 44), tandis que, seul parmi les trois, *pecus-pecudis* se dit de l'animal domestique pris isolément et non du troupeau. Cela montre que la perception est d'abord globalisante, celle d'une masse indistincte dans laquelle la saisie d'une individualité se fait secondairement : à première vue, toutes les chèvres, toutes les brebis se ressemblent, même si l'éleveur sait les reconnaître. Varron emploie ainsi conjointement

54. « J'appelle donc sauvages celles qui se nourrissent dans des lieux boisés, domestiques celles qui se nourrissent dans des lieux cultivés. » (trad. Ch. Guiraud).

55. Cic., *Lael.* 81 : *Quodsi hoc apparet in bestiis uolucribus, nantibus, agrestibus, cicuribus, feris, primum ut se ipsae diligant […]* « S'il est manifeste chez les bêtes, celles qui volent, celles qui nagent, celles qui peuplent les campagnes, les domestiquées, les sauvages d'abord qu'elles s'aiment elles-mêmes […] »

56. Cic, *Tusc.* 5, 38 : *Namque alias bestias nantis aquarum incolas esse uoluit, alias uolucres caelo frui libero, serpentis quasdam, quasdam esse gradientis ; earum ipsarum partim soliuagas, partim congregatas, immanis alias, quasdam autem cicures, non nullas abditas terraque tectas.* « La nature a voulu que parmi les bêtes, les unes nagent et habitent les eaux, que les autres volent et jouissent des libres espaces du ciel, tandis que certaines rampent, que certaines marchent ; et parmi ces dernières il y en a qui vivent solitaires et il y en a qui vivent en troupeaux ; les unes sont sauvages, tandis que certaines sont apprivoisées ; quelques-unes se tiennent cachées et à couvert sous la terre. »

57. Varro, *ling.* 5, 17, 92 : *pecuniosus a pecunia magna, pecunia a pecu ; a pastroribus enim horum uocabulorum origo* « *Pecuniosus* (pécunieux) vient de *pecunia magna* (beaucoup d'argent), et *pecunia* (argent) vient de *pecu* (bétail), l'origine de ces termes est en effet pastorale. » Voir É. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, t. 1, Paris, Les Éditions de Minuit, p. 50-55.

le singulier collectif *pecus-pecoris* et le pluriel *pecudes* [58]. L'individuation de *pecus-pecudis* explique qu'il soit le seul des trois à qualifier une personne comme un animal avec les connotations dépréciatives de la brutalité [59]. Le collectif *pecus-pecoris* est proche de *grex* avec lequel il entre en relation [60] et au pluriel *pecudes* correspond le singulier *grex* [61].

L'antonymie la plus fréquente s'établit avec *fera* [62], car ce dernier désigne l'animal sauvage, non apprivoisé, tandis que *bestia* n'est antonyme que très rarement [63].

La limite entre les deux mondes tient au travail régulier de l'homme qui pour se nourrir ou travailler les champs (Varro, *rust.* 1, 2, 20), les nourrit (*rust.* 1, 21, 1), les soigne et les protège des brigands et des animaux justement sauvages (*rust.* 2, 3, 6). Les choses sont parfois plus nuancées. Ces animaux domestiques peuvent exister à l'état sauvage, ce que désigne le syntagme *ferae pecudes* a priori paradoxal (*rust.* 2, 1, 5) : *Etiam nunc in locis multis genera pecudum ferarum sunt aliquot, ab ouibus, ut in Phrygia, ubi greges uidentur conplures, in Samothrace caprarum, quas latine rotas appellant* [64]. Des groupements d'animaux autres que ceux de la ferme peuvent être désignés par *pecus – pecoris*, *pecus – pecudis*. Cela s'observe dans la poésie élevée. *Pecus* se dit des dauphins de Nérée dans une tragédie de Livius Andronicus [65] à rapprocher des phoques de Protée dans une ode

58. Varro, *rust.* 2, 10, 5 : *Magistrum prouidere oportet ut omnia sequantur instrumenta quae pecori et pastoribus opus sunt, maxime ad uictum hominum et ad medicinam pecudum.* « Le chef doit veiller à ce que tout l'équipement nécessaire au bétail (*pecori*) et aux pâtres suive le troupeau, particulièrement pour la nourriture des hommes et les soins médicaux à donner aux bêtes (*pecudum*). » (trad. Ch. Guiraud).

59. Cic., *Phil.* 2, 30 : *Sed stuporem hominis, uel dicam pecudis, attendite.* « Mais remarquez la stupidité, je ne dirai pas de cet homme, mais de cette brute. » (trad. P. Wuilleumier).

60. Varro, *rust.* 2, 10, 2 : *Qui pascunt, eos cogere oportet ... pernoctare ad suum quemque gregem ; esse omnes sub uno magistro pecoris […]* « Ceux qui font paître, il faut les obliger […] à passer la nuit chacun près de son propre troupeau (*gregem*) ; ils seront tous sous les ordres d'un même chef de troupeau (*pecoris*) […] » (trad. Ch. Guiraud).

61. Varro, *rust.* 2, 5, 7 : *Qui gregem armentorum emere uult, obseruare debet primum ut sint eae pecudes aetate potius ad fructus ferendos integrae quam iam expartae.* « Qui veut acheter un troupeau (*gregem*) doit d'abord veiller à ce que les bêtes (*pecudes*) aient encore toutes leurs facultés reproductrices, plutôt que d'avoir passé l'âge de porter. » (trad. Ch. Guiraud).

62. Colum. 1, 6, 52 : *Pecudibus stabula, quae neque frigore neque calore infestentur, domitis armentis duplicia bubilia sint hiberna atque aestiua, ceteris autem pecoribus, quae intra uillam esse conuenit, ex parte tecta loca, ex parte sub diuo parietibus altis circumsaepta, ut illic per hiemem, hic per aestatem sine uiolentia ferarum conquiescant.* « Les étables des bestiaux (*pecudibus*) n'auront rien à redouter ni du froid ni de la chaleur. Pour les bêtes de travail, on bâtira de doubles étables, les unes pour l'hiver, les autres pour l'été. Quant aux autres bestiaux (*pecoribus*) qu'il faut tenir à l'intérieur de la ferme, on leur disposera des retraites, les unes couvertes, les autres découvertes, entourées de hautes murailles, afin que, placés dans celles-là pendant l'hiver, dans celles-ci durant l'été, ils puissent se reposer à l'abri des attaques des bêtes féroces (*ferarum*). » De même Lucr., 1, 163 ; Hor., *od.* 3, 29, 37-40 ; Ov., *met.* 3, 409-410 ; Liv., 3, 47, 7 ; 23, 3, 4 ; etc.

63. Mela 1, 41 : *Primores sagis uelanur, uulgus bestiarum pecudumque pellibus* : « Les notables sont vêtus de sayons, le commun des hommes, de peaux d'animaux sauvages ou domestiques. » (trad. A. Silbermann).

64. « Aujourd'hui encore, il existe, en beaucoup d'endroits, quelques espèces de bétail à l'état sauvage (*genera pecudum ferarum*), des moutons, par exemple en Phrygie, où l'on en voit de nombreux troupeaux ; à Samothrace, des chèvres que l'on appelle en latin *rotae.* » (trad. Ch. Guiraud).

65. *Trag. frg.* 5-6 (R.) : *Tum autem lasciuum Nerei simum pecus // ludens […] classem lustratur.* « mais alors le troupeau enjoué de Nérée au nez camus se regroupe autour des navires. »

d'Horace [66]. Si le mot est employé, c'est que les dauphins et les phoques n'ont rien de sauvage, ils forment un groupe organisé et qui le reste au service de la divinité, Protée étant comme le berger de ses phoques. De même *pecus* est appliqué aux frelons en Verg., *georg.* 4, 168 :

ignauom fucos pecus a praesepibus arcent.

« elles écartent de la ruche les bourdons, troupe paresseuse. »

Le mot est ici retenu en raison de son sème de masse indistincte qui devient prédominant quand il s'agit d'opposer l'agitation brouillonne de frelons à l'activité des abeilles qui s'organisent en groupes avec des tâches bien définies pour former une société naturelle décrite dans les vers précédents (v. 158-167). C'est encore dans la poésie élevée que *pecus-pecudis* cette fois prend un emploi différent pour s'appliquer non plus à l'animal domestique, mais à l'animal en général par opposition à l'homme (Lucr. 1, 115-116 à propos de l'âme) :

an tenebras Orci uisat uastasque lacunas,
an pecudes alias diuinitus insinuet se [67].

Plus largement, est en jeu la limite entre le sauvage et le domestiqué. Les animaux sauvages sont-ils perçus comme vivant en dehors du domaine des hommes, dans la forêt, est employé *fera* (Verg., *Aen.* 6, 179 sur les funérailles de Misène) :

Itur in antiquam siluam, stabula alta ferarum

« On va dans l'antique forêt, haute retraite des bêtes sauvages. » (trad. J. Perret).

Les mêmes animaux sauvages sont-ils perçus comme plus proches des hommes que des oiseaux et des monstres marins, ils sont désignés par le terme qui désigne les animaux domestiques, *pecus* (Verg., *Aen.* 6, 728-729, à propos de l'âme du monde qui est principe de vie) :

Inde hominum pecudumque genus uitaeque uolantum
et quae marmoreo fert monstra sub aequore pontus.

« De là, races des hommes et des bêtes, vies des êtres qui volent et les monstres que sous le marbre de ses eaux porte la mer. » (trad. J. Perret).

Pecus-pecudis tient le rôle de *bestia* absent de ce type de texte. La poésie élevée développe des emplois originaux des deux termes par rapport à leur

66. *od.* 1, 2, 7-8 : *omne cum Proteus pecus egit altos // uisere montis.* « […] quand Protée mena tout son troupeau visiter les sommets des montagnes. »

67. « ou bien va-t-elle voir les ténèbres d'Orcus et ses vastes abîmes, ou enfin s'introduit-elle, par l'effet d'une volonté divine, dans d'autres êtres » (trad. A. Ernout) ; de même Lucr. 5, 228 ; Verg., *Aen.* 1, 743 ; 8, 27.

usage habituel, peut-être pour nourrir une réflexion nouvelle sur les rapports entre l'homme et l'animal.

II.3. Animal

Une fois encore, l'objectif n'est pas d'analyser les conceptions de l'animal en soi et par rapport à l'homme, mais de montrer quelles relations entre les deux sont exprimées par *animal* en comparaison des autres mots. En latin préclassique, le substantif n'est pas attesté et il existe une seule occurrence de l'adjectif [68]. Ce fragment de tragédie laisse penser que le sens premier d'*animal* est celui d'« être vivant » et qu'il résulte d'une influence grecque, même s'il est difficile d'aller plus loin faute d'occurrences plus nombreuses. Le terme appartient pour l'essentiel à la langue philosophique sans être ignoré de la langue technique avec des occurrences dans la poésie noble et quelques-unes dans le récit historique.

L'*animal* est d'abord l'être qui a en lui un principe de vie (Cic., *Tusc.* 1, 21) :

> *[...] frustraque animalia et animantis appellari, neque in homine inesse animum uel animam nec in bestia, uimque omnem eam, qua uel agamus quid uel sentiamus, in omnibus corporibus uiuis aequabiliter esse fusam nec separabilem a corpore esse, quippe quae nulla sit [...]* [69].

La conception de Dicéarque, qui va à l'encontre de la dichotomie de l'âme et du corps, est cependant riche d'enseignement sur le plan lexical car elle laisse apparaître en creux que, si la bête est souvent placée en opposition à l'homme dans un schème de pensée qui n'exclut pas des relations plus complexes (cf. *supra* p. 15-16), la bête et l'homme sont pensés ensemble dans la grande catégorie de l'être vivant. Sur la nature de ce qui fait agir et sentir et qui est au cœur de la réflexion philosophique, le texte pose un lien entre *animal* et *animus* d'une part, *animans* et *anima* d'autre part, ce qu'il faudrait approfondir par un recours au texte grec que nous n'avons malheureusement pas pu réaliser. En tout cas, l'élément à la base de l'*animal* est l'*animus* ou la *mens* chez Cicéron (*acad. Luc.* 31 ; *rep*. 6, 28), et seul Varron établit un rapport d'*animal* avec *anima*[70]. La philologie moderne s'en tient à un radical synchronique *anim-*, le *ā* d'(*animăl*) *animālis* n'étant pas celui d'*animă* mais du suffixe *– ālis*. Ces liens sont bien sûr à rapprocher de la conception aristotélicienne du *De anima*

68. Pacuv., *Trag. frg.* 2-4 (R.) à propos de la tortue, dans Cic., *div.* 2, 133, 140 :
quadrupes tardigrada, agrestis humilis aspera,
breui capite, ceruice anguina, aspectu truci,
euiscerata inanima cum animali sono.
« Un quadrupède à la lente démarche, sauvage, bas et rugueux, la tête courte, le cou serpentin et l'aspect farouche, sans viscères, inanimé et pourtant sonore comme un être animé. »

69. « […] les termes d'*animalia* et d'*animantes* ne répondent à rien ; ni dans l'homme il n'y a d'âme (*animus*) ou même de souffle vital (*anima*), ni dans la bête ; toute la force qui nous fait agir et sentir est répandue uniformément dans tous les corps vivants et n'est point séparable du corps, pour la bonne raison qu'elle est inexistante […] » (trad. J. Humbert).

70. Varro, *ling.* 5, 21, 102 : *Proxima animalia sunt ea quae uiuere dicuntur neque habere animam, ut uirgulta.* « Immédiatement après les animaux, il y a les êtres animés qui passent pour doués d'existence, mais non de souffle, telles les pousses végétales. »

(I, 2, 404 b) établissant une communauté d'êtres vivants dont les hommes et les animaux font ensemble partie, si bien qu'*animal* correspond à ζῷον quand θηρίον désigne plus spécifiquement la bête sauvage [71]. Cette cohérence intrinsèque entre l'homme et l'animal comme êtres vivants se voit lorsque le pluriel *animalia* est employé pour hommes et bêtes menacés dans leur existence même, ce qui rend compte de plusieurs occurrences hors de la langue philosophique, par exemple lorsque les uns et les autres sont exposés au danger d'une grave épidémie [72] et en Caes., *Gall.* 6, 19, 4 :

> *[…] omniaque quae uiuis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt, etiam animalia, ac paulo supra hanc memoriam serui et clientes quos ab iis dilectos esse constabat iustis funeribus confectis una cremabantur* [73],

la signification large du mot intègre dans la même catégorie des êtres vivants les animaux proprement dits et les hommes pour souligner que même eux sont tués sur les tombes de riches défunts, ce qui fait ressortir face à la civilisation romaine la barbarie d'un monde qui traite les êtres humains comme des animaux.

Au sens de « bête, animal », *animal* est évidemment très proche de *belua, bestia, fera* [74] et comme pour eux, la catégorie recouverte est d'ampleur variable, incluant les oiseaux (Lucr. 5, 825) ou les excluant (Verg., *Aen.* 8, 25). Il présente cependant des spécificités d'emplois assez nettes. Alors que les trois autres termes – *fera, bestia, belua* - sont souvent pourvus d'adjectifs qualifiant la bête comme sauvage (*fera, taetra, immanis*), ce n'est pas le cas pour *animal* qui intègre d'ailleurs les animaux domestiques [75]. Il est donc un terme très large utilisé y compris pour l'animal de petite taille (Lucr. 2,

71. Voir J.-L. Labarrière, « Raison humaine et intelligence animale dans la philosophie grecque », *Terrain. Anthropologie et sciences humaines* 34, mars 2000, p. 107-108

72. Liv. 5, 13, 4 : *Tristem hiemem siue ex intemperie caeli, raptim mutatione in contrarium facta, siue alia qua de causa grauis pestilensque omnibus animalibus aestas excepit.* « Ce rude hiver, soit par suite d'une saute de la température, qui passa brusquement d'un excès à l'excès contraire, soit pour tout autre motif, fut suivi d'un été malsain qui amena des épidémies pour tous les êtres. » (trad. G. Baillet) ; de même 21, 32, 7.

73. « […] et tout ce qu'on pense que les personnes de leur vivant chérissaient est porté au bûcher, même les êtres vivants, et peu de temps après cette période, les esclaves et les clients qui, de manière évidente, leur avaient été chers étaient brûlés avec eux sur des bûchers faits selon les règles. »

74. <u>*Fera*</u> (Cels. 2, 18, 2) : *Scire igitur oportet […] generis ualentissimi esse […] omne animal quadrupes domi natum, omnem grandem feram […]* « Il importe de savoir que sont de la classe du plus fort […] tous les animaux quadrupèdes domestiques, toutes les bêtes de grande taille […] » (trad. G. Serbat) ; <u>*belua*</u> (Cic., *nat. deo.* 2, 122) : *Dedit autem eadem natura beluis et sensum et appetitum […] Iam uero alia animalia gradiendo alia serpendo ad pastum accedunt* « La nature a aussi donné aux bêtes la sensation et l'appétit … Les animaux atteignent leur nourriture les uns en marchant, les autres en rampant. » ; <u>*bestia*</u> (Sall., *Iug.* 17, 6) : *Plerosque senectus dissoluit, nisi qui ferro aut bestiis interiere ; nam morbus haud saepe quemquam superat. Ad hoc malefici generis pluruma animalia.* « Presque tous meurent de vieillesse, sauf ceux qui tombent sous le fer, ou sous la dent des fauves ; car il est rare que la maladie les emporte. Ajoutez à cela le grand nombre des animaux malfaisants. » (trad. A. Ernout).

75. Colum. 7, 3, 504 : *Ea poni debent contra medium diem, namque id pecus, quamuis ex omnibus animalibus sit uestitissimum, frigoris tamen inpatientissimum est nec minus aestiui uaporis.* « Ces constructions doivent être placés face au midi, car ce bétail, quoique le mieux vêtu de tous, souffre beaucoup du froid aussi bien que des fortes chaleurs. »

1151 ; 4, 116 ; Ov., *met.* 15, 361) et même sans référence spécifique [76]. Il désigne ainsi le monde animal dans sa vaste totalité, alors que les *fera, bestia, belua, cicur, pecus* en sont les composantes. L'on comprend alors qu'il englobe tous les animaux dans la catégorie des êtres vivants avec un emploi particulier dans les contextes où il s'agit d'analyser le principe de la vie. Les animaux sont dénommés comme des êtres vivants quand est mis en évidence ce qui fait le prix de leur existence dans le cadre de la conception pythagoricienne, mais par *belua – bestia* pour la réalité de l'espace animale à côté de l'homme (Cic., *rep.* 3, 19) :

> *Ecquid ergo primum mutis tribuemus beluis ? Non enim mediocres uiri sed maxumi et docti, Pythagoras et Empedocles, unam omnium animantium condicionem iuris esse denuntiant clamantque inexpiabilis poenas inpendere iis a quibus uiolatum sit animal. Scelus est igitur nocere bestiae* [77].

Les *mutae beluae* se distinguent des hommes par l'absence de parole, mais la valeur intrinsèque des bêtes est ce principe de vie (*ius*) qui en fait des *animantes – animalia*. Les animaux que Pythagore interdit de servir à manger sont des *animalia* (Ov., *met.* 15, 72-73) :

> *[…] primusque animalia mensis // arguit inponi […]*

car ce sont des *animantes* (15, 86 et 88) :

> *heu ! quantum scelus est in uiscera uiscera condi […]*
> *alteriusque animantem animantis uiuere leto !*

> « Le premier il fit grief aux hommes de servir sur les tables les chairs des animaux (*animalia*) […] Hélas ! quel crime est-ce d'engloutir des entrailles dans ses entrailles et d'entretenir en soi la vie par la mort d'un autre être vivant (*animantis*) ! »

En revanche, lorsque le principe de vie s'efface derrière la sauvagerie, ce sont des *ferae* (15, 83) :

> *carne ferae sedant ieiunia, nec tamen omnes.*

> « les bêtes sauvages (*ferae*) apaisent leur faim avec de la chair, et encore pas toutes. »

76. Varro, *rust.* 3, 7, 3 : *[…] ut locus omnis sit inlustris, neue quae serpens aliudue quid animal maleficum introire queat.* « […] de manière à ce que tout le local soit éclairé et que ni serpent ni aucun animal nuisible ne puisse entrer. » (trad. Ch. Guiraud).

77. « Mais accorderons-nous tout d'abord quelque chose aux bêtes, qui n'ont pas reçu le don de parole (*mutis beluis*) ? Je ne citerai pas des hommes de second plan, mais les très grands savants que furent Pythagore et Empédocle : ils déclarent que tous les êtres vivants (*animantium*) relèvent du même droit unique et proclament que des châtiments incapables de les purifier menacent ceux qui ont porté atteinte à l'existence d'un être vivant (*animal*). C'est donc un forfait que de nuire à une bête (*bestiae*). » (trad. E. Bréguet).

L'homme et les bêtes sont lexicalisés comme des êtres vivants, des *animalia* selon le terme même employé par Virgile quand il s'agit de faire la vie (*georg.* 4, 308-309) :

> *Interea teneris tepefactus in ossibus umor*
> *aestuat, et uisenda modis animalia miris.*
>
> « Cependant le liquide s'est échauffé dans les os amollis, il fermente, et l'on peut voir des êtres (*animalia*) aux formes étranges. » (trad. E. de Saint-Denis).

La bête est souvent mise en relation avec l'homme, mais alors que *fera, bestia, belua* s'emploient d'ordinaire pour des oppositions et des différences fortes affirmées ou présupposées, *animal* entre dans l'expression de liens plus étroits ou d'une gradation, comme le montre ce passage sur la sensibilité (Cic., *Acad. Luc.* 2, 30) : *[...] disputari [...] quanto quasi artificio natura fabricata esset primum animal omne, deinde hominem maxime, quae uis esset in sensibus [...]* « […] d'examiner méticuleusement l'ingéniosité pour ainsi dire artistique avec laquelle la nature a fabriqué d'abord tout animal (*animal*), puis l'homme (*hominem*) surtout, et d'analyser le pouvoir qui réside dans les sens […] » (trad. J. Kany-Turpin, *Cicéron*, Les Académiques, *traduction*, Paris, Garnier-Flammarion, 2010).

* *
*

Quel peut être l'apport de ces remarques d'ordre sémantique à la réflexion sur le thème au programme des concours ? Partons de l'importance du champ lexical, plus nombreux en latin qu'en français car en face des sept termes étudiés, il n'en existe que trois usuels, *bête, bétail, animal.* Il est évident que certains termes finissent par se rejoindre et les différences que l'on établit ne sont que des tendances, mais le vocabulaire donne une véritable représentation du monde animal. Le français part du même substantif pour apporter une spécification, *animal sauvage, animal domestique* alors que le latin dispose de deux séries. *Fera* se focalise sur le quadrupède terrestre, plus familier. *Bestia* réfère à cette catégorie, mais il a aussi une extension beaucoup plus large pour l'ensemble des animaux sauvages par rapport à l'homme, avec des relations qui sont souvent des oppositions ou qui, si elles sont plus nuancées, se mesurent avec comme toile de fond ces oppositions. Cette généralité fait comprendre qu'en face d'*homme* le français emploie *bête* et non un terme issu de *belua* ou de *fera.* L'emploi de *bestiae* pour la condamnation aux bêtes est le point extrême témoignant de la déshumanisation par la bête et la *biche* issu de *bestia* ne se laisse pas facilement approcher. *Cicur, pecus-pecudis, pecus-pecoris* ont comme antonyme le plus fréquent *fera*, montrant que l'enjeu est bien l'opposition entre la sauvagerie indomptée et le travail de l'homme, le travail pour l'homme. Marque de cette intervention humaine, l'emploi de *pecus-pecudis, pecus-pecoris* pour le troupeau, un ensemble constitué par l'homme, qui n'a pas

d'équivalent pour *fera, bestia, belua*, le pluriel ayant une valeur plurielle et non collective. La distinction sauvage – domestique s'efface dans la catégorie plus large du latin *animal* mais entre la bête et l'homme s'établissent moins des oppositions que des continuités, d'autant que l'un et l'autre se retrouvent dans la catégorie plus large de l'être vivant que désigne aussi *animal*. Cette proximité justifierait une étude d'*hostia* et de *uictima*. Le champ lexical montre entre les deux une dialectique de rapprochement et de différenciation, servant de cadre à de grandes questions sur les limites entre le sauvage et l'apprivoisé avec l'impact de l'intervention de l'homme. À l'inverse, l'emploi d'*animal – animans* illustre bien cette proximité de l'homme et de l'animal dans le vivant, exprimée par la philosophie pythagoricienne, qui est un des thèmes fondateurs de philosophies et de mouvements d'opinion contemporains.